

# 18 | LE CARNET

AMIENS, CAPPY

Les obsèques religieuses de

## Monsieur Jean-Pierre RUTAR

Ancien boucher charcutier

décédé le vendredi 15 avril 2022, dans sa 77<sup>ème</sup> année, seront célébrées le jeudi 21 avril 2022 à 10 heures en l'église de Cappy, suivies de l'inhumation au cimetière dudit-lieu.

De la part de :

Laurette RUTAR - DEMARQUET, son épouse ;

Oliver et Ronald,

Nathalie et Didier,

Valérie et Pascal ;

ses enfants et beaux-enfants ;

Dimitri et Jessica, Andy et Cassandra, Meddy, Lea et David, Joffrey,

ses petits-enfants et les compagnons ;

Evan, Lenny, Sohan, Raphaël, ses 4 arrière-petits-fils adorés ;

Robert et Nelly DEMARQUET - PRACHE,

France et Raoul LEMAIRE - DEMARQUET,

Jean-Jacques et Françoise DEMARQUET - DEPONTAINE,

ses beaux-frères et belles-sœurs ;

Ses neveux et nièces,

toute la famille.

Dans l'attente de la cétémonie Monsieur Jean-Pierre RUTAR repose en son domicile, 44, rue de Forceville à Amiens, où la famille vous accueillera le mercredi 20 avril 2022.

Pas de plaques, que des fleurs naturelles s'il vous plaît.

La bénédiction du corps tiendra lieu de condoléances.

Cet avis tient lieu de faire-part.

P. F. Dessein Le Choix Funéraire Albert-Corbis ☎ 03.22.75.00.36

ALBERT, MEAULTE

Les obsèques religieuses de

## Madame Christiane LEMAIRE

née LAFFILEZ

décédée le vendredi 15 avril 2022 à l'âge de 85 ans, seront célébrées le vendredi 22 avril 2022 à 10 h 30 en l'église de Méauthe où l'on se réunira, suivies de l'inhumation au cimetière dudit lieu.

De la part de :

Monsieur Jean-Philippe LEMAIRE,

Madame Paschaline LEMAIRE,

Madame Christine KERRAUD,

ses enfants et beaux-enfants ;

Mathieu, Loïc, Wilfried, Marion, Pauline, Ewaman

ses petits-enfants ;

Mathéo, Mylène, Kélio, ses arrière-petits-enfants ;

### REMERCIEMENTS

RIBEAUVILLÉ, ESTRÉBŒUF

Ses enfants, petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, toute la famille,

remercient les personnes qui ont assisté aux obsèques de

## Madame Juliette HOUARD

née DUBUS  
dite "Léone"

et celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie.

P. F. Hannedouche - Saint-Valéry-sur-Somme  
☎ 03.22.60.81.90

POULAINVILLE

Très touchées des nombreuses marques de sympathie témoignées lors du décès de

## Monsieur Dominique BRESNER

Madame BRESNER, Virginie, Isabelle et toute la famille, remercient les personnes qui ont pris part à leur peine par leur présence, envois de fleurs et messages de condoléances.

POMPES FUNÈRES DE FRANCE  
28 Rue du Général Leclerc 80000 Amiens  
☎ 03 22 92 22 59

ABBEVILLE, YVRENCH

Toute la famille remercie les personnes qui ont assisté aux obsèques de

## Madame Mauricette DUBUIS

née BLONDEL

et toutes celles qui lui ont témoigné des marques de sympathie. Un merci particulier au personnel soignant.

P. F. Liberté - Brusacellé - Abbeville  
☎ 03.22.31.07.30

BRASSY

TORTÉFONTAINE, RAYE-SUR-AUTHIE

Très touchée des nombreuses marques de sympathie témoignées lors du décès de

## Madame Léone VERDURE

toute la famille remercie les personnes qui se sont associées à sa peine.

P. F. Crétécennes - 80150 Crécy-en-Ponthieu ☎ 03.22.23.51.30

MESNIL-SAINT-GEORGES - MONTDIDIER

Toute la famille remercie les personnes qui ont assisté aux obsèques de

## Monsieur Denis BELOFF

Et celles qui lui ont témoigné des marques de sympathie.

PF HEDIN - MONTDIDIER - RESSONS-SUR-MATZ  
☎ 03.44.20.83.85

### ANNONCES ADMINISTRATIVES

Tarifcation conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales.

#### Avis administratifs

#### COMMUNE DE CAMON

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération en date du 4 avril 2022, le Conseil Municipal de la commune de CAMON a décidé de prescrire la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Cette délibération fixe les objectifs de cette révision et définit les modalités de la concertation.

La commune vous informe que cette délibération sera affichée pendant la durée de la procédure jusqu'à l'approbation du Plan Local d'Urbanisme révisé.

1526862500

#### COMMUNE D'ARGOULES

Par délibération du 01/03/2022, le Conseil Municipal a accepté la délégation de l'exercice du Droit de Préemption Urbain au profit de la commune suivant les modalités définies par la Communauté de Communes Ponthieu-Marguenterre dans sa délibération du 14/12/2021 et tel qu'il résulte des dispositions légales du Code de l'Urbanisme sur l'ensemble des zones urbaines U et à urbaniser AU délimitées par le document d'urbanisme applicable sur le territoire (exception faite des terrains concernés par un zonage à vocation économique).

1526865100

#### Enquêtes publiques